



## Compte rendu CHS du 21/09/20

Le directeur a convoqué un CHS le 21/09 avec pour seul point à l'ordre du jour l'examen de la situation sanitaire. Le médecin de prévention et l'ISST sont également présents afin de donner un éclairage médical aux questions qu'on peut se poser.

Le directeur s'est voulu rassurant, notamment sur la disponibilité des stocks de consommables et matériels pour la gestion de la crise sanitaire (masques, solutions hydroalcooliques, etc.)

Un tour des établissements a ensuite été effectué, on notera les points suivants :

- A Dijon, la CID n'a pu intervenir dans un service de la DRFiP, compte tenu d'un cas signalé. D'une façon générale, le travail des CID est rendu plus difficile lors de la période de rentrée compte tenu des risques sanitaires. On signale également une suspicion de COVID à la CID 71. Un collègue est toujours en ASA.
- A Clermont, le chef d'ESI indique qu'il y a 1 cas contact et des cas contacts de cas contacts. Il insiste sur le nombre élevé de télétravailleurs (57). Une démarche de protection des CID a été mise en place, en découpant l'équipe en 2, une sous-équipe sur site et une en backup, afin d'assurer une continuité de service sur les interventions. Pour la Haute Loire, même découpage en deux sous équipes ; pour l'Allier, trois sous-équipes, mais pas de possibilité de découpage pour le Cantal.
- A Lyon, on note des cas contacts de contacts, liés à des enfants dans le milieu scolaire. Un nombre de télétravailleurs élevé est constaté à ce jour. Une action spécifique à destination des fumeurs a été initiée, avec l'objectif de leur rappeler la distanciation et les gestes barrière lors des pauses cigarettes. Un suivi strict des dotations de masques et de gel hydroalcoolique est effectué au niveau de l'ESI. Les collègues doivent remonter leurs besoins via les responsables de services, et l'ESI pourvoit aux demandes.
- A Nevers, on note deux personnes contacts COVID et une personne contact de cas contact. Il est prévu de mettre du plexiglas au service AT. 36 personnes sont en télétravail avec un nombre de jours de travail à distance qui va de 1 à 5 sur la semaine.
- A Grenoble, 3 personnes vulnérables sont en télétravail. De nouveaux télétravailleurs ont été dotés depuis la fin de la période de confinement. Un agent est en quatorzaine. Pas de problèmes de stocks. Pas de problèmes de distanciation compte tenu de la place importante.
- A Meyzieu, 2 personnes en ASA COVID en attente de tests. Le port du masque est entré dans les pratiques compte tenu de son ancienneté. On signale des problèmes de climatisation sur le site (défaut du groupe froid pendant une semaine lors de fortes chaleurs).

Pour tous les établissements, les problèmes qui pouvaient exister d'accès à la cantine semblent aujourd'hui réglés, une solution existe pour chaque site, dans le respect de la distanciation.

Le médecin de prévention est revenu ensuite sur différents points et a insisté sur les mesures barrières avec le message que nous devons tous être vigilants.

Il a apporté des précisions sur la situation des personnes vulnérables : une première liste de personnes vulnérables avait été établie au mois d'avril. Elle reste toujours valable. Pour ces personnes, le maintien en télétravail lorsque cela est possible est privilégié. Une seconde liste de personnes vulnérables, plus courte, et plus restrictive, existe depuis la fin août. Elle n'écrase pas la première liste, mais ouvre au contraire la possibilité, pour les personnes les plus vulnérables et ne pouvant pas télétravailler, de continuer à bénéficier d'ASA.

L'équipe de direction indique que nous sommes toujours en attente de la déclinaison pour la DGFIP de ces dispositions pour les personnes vulnérables. En attendant, les collègues restent dans la position administrative qu'ils occupaient au 31/08.

En complément de ces éléments, l'ISST en profite pour sensibiliser les chefs d'ESI aux risques psycho-sociaux qui découlent de la crise sanitaire. Elle rappelle que le contexte peut être éprouvant pour les collègues, et qu'il convient d'être attentif à l'autre, d'être à l'écoute des signes qui pourraient exprimer de l'inquiétude et de la souffrance. Le médecin de prévention ajoute que les agents peuvent le contacter au cas par cas si besoin. Ils ne sont pas obligés de passer par les chefs de service pour le contacter.

La CGT a demandé si une nouvelle campagne de recensement des besoins en plexiglas aurait lieu. Non, mais tout besoin peut faire l'objet d'une demande qui sera remontée à la DiSI.

On se pose la question de savoir si une personne qui ne pourrait utiliser le masque pour un problème d'inconfort pourrait être isolée par du plexiglas. Le médecin indique que cette solution n'est pas possible. Il convient que des situations d'inconfort, de pénibilité, de difficulté à respirer peuvent exister et il est disponible au cas par cas pour envisager des solutions avec les collègues. Mais le port du masque reste obligatoire.

La CGT s'inquiète de la charge de travail des médecins, ISST et assistants de prévention. Cette charge est intense en temps de crise sans que les effectifs soient adaptés. En conséquence il n'est notamment pas possible de reprendre les visites traditionnelles sur site, ainsi que les visites quinquennales. On paie aujourd'hui les politiques d'austérité que nous dénonçons depuis des années.

La CGT intervient également en regrettant que la documentation disponible soit peut-être trop foisonnante et pas toujours mise à jour s'agissant des risques sanitaires. Ainsi, on a dans les documents remis encore des mentions de quatorzaine et des indications anciennes sur le lavage des masques par exemple. On regrette que des fiches pratiques plus courtes comme celle relative à la détection des cas COVID ne soient pas davantage développées.

La CGT et les autres OS ont déploré que, dans cette période, le jour de carence soit toujours maintenu. On s'inquiète d'un éloignement des soins et des résultats contre-productifs avec cette politique répressive.

La direction indique que des aménagements horaires avec des absences sur plages fixes peuvent être accordés pendant la période actuelle de crise sanitaire (cas des transports en commun et des contraintes liées aux gardes d'enfants, etc.).

La CGT pose la question des équipements dans les toilettes et relève que Clermont est doté de produits désinfectants pour nettoyer les lunettes de toilettes. Elle demande si ce type d'équipement pourrait être généralisé sur tous les sites de la DiSI. Le BIL va étudier la question.

La CGT demande si la communication de statistiques nationales en plus des statistiques locales que nous recevons est possible. En effet, il est difficile de pratiquer une évaluation des risques sans ces éléments. La direction n'y voit pas d'inconvénient et nous transmettra les éléments qui seront disponibles.

Le prochain CHS devrait se tenir avant le 15/10.

*Vos représentants en CHSCT :*

*Assma Boukhris, Michel Celso, Sylvie Marcel, Jean-Eudes Bour et Olivier Delemar*